

| | | |
|-------------|--------|----|
| 5.0 crédits | 30.0 h | 1q |
|-------------|--------|----|

| | |
|------------------------------|---|
| Enseignants: | Lejeune Yves ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | <p>Le cours a pour objet de définir l'État et d'étudier systématiquement chacun de ses " éléments ". Il précise la place du droit dans et en dehors de l'État. Il réexamine le fondement d'un certain nombre de concepts juridiques relatifs au pouvoir de l'État, à ses institutions et à son mode de fonctionnement.</p> <p>Il s'interroge aussi sur l'évolution de l'État en Europe et au sein de la communauté internationale. Il porte également sur l'analyse du phénomène de l'intégration européenne au regard de la notion d'Etat.</p> <p>Eclairé par les apports de la philosophie politique, de la science politique et de la sociologie politique à la compréhension du phénomène étatique, le cours tend à développer une théorie juridique de l'Etat en Europe en prenant appui sur la connaissance de l'organisation et du fonctionnement concret de ses institutions.</p> <p>Dans cette perspective globale, il étudie de manière critique les notions de peuple et de nation, de minorités, de société civile, d'État et de communauté de droit, de légitimité, de séparation des pouvoirs, de fédéralisme et de supranationalité.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A l'issue du cours, l'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De développer, sur le plan juridique, une réflexion théorique relative à l'État et aux phénomènes qui s'y insèrent ou qui l'encadrent, à la lumière des apports de la science politique, de la philosophie politique ou de la sociologie politique. - De formuler des observations critiques pertinentes par rapport à la notion d'Etat et aux phénomènes qui s'y insèrent ou qui l'encadrent. <p>Ce cours fait partie d'une finalité cohérente. Les titulaires des cours de la finalité forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité.</p> <p>Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours d'exemples et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Cycle et année d'étude: : | <p>> Master [120] en droit</p> <p>> Master complémentaire en droit international</p> |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR |